



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2023

OBJET :

DE-23-12-1-01) AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT Y COMPRIS A CARACTERE PLURIANNUEL JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 07 décembre 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNARANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT.

Absents excusés : Mme SÉGURET (pouvoir à Mme VOISIN), M. PITAVY (pouvoir à Mme TOP), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2023 ;

Vu le budget supplémentaire pour l'exercice 2023 ;

Vu les décisions modificatives du budget pour l'exercice 2023 ;

Considérant qu'il convient de permettre d'engager des dépenses d'investissement avant le 15 avril 2024 ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 11 décembre 2023,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Autorise, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024, l'engagement, la liquidation et le paiement des dépenses d'investissement suivantes :

- Budget Principal :

CHAPITRE	ARTICLES	INTITULES	BUDGETE 2023	CREDITS AUTORISES
20	2031	Frais d'études	1 584 491,00	396 123,00
	2033	Frais d'insertion	65 000,00	16 250,00
	2051	Concessions et droits similaires	994 650,00	248 662,00
	2088	Autres immobilisations corporelles	150 000,00	37 500,00
204	204115	Subv. d'équipements versées monuments historiques	3 500 000,00	875 000,00
	20415342	Subv. d'équipements : bâtiments et installations	935 600,00	233 900,00
	204182	Subventions organismes publics divers	285 811,00	71 453,00
	20422	Subv. d'équipement aux personnes de droits privé	3 356 294,00	839 073,00
21	2138	Autres constructions	4 986 190,00	1 246 547,00
	215738	Matériel roulant	5 120,00	1 280,00
	21621	Biens historiques culturels	18 000,00	4 500,00

	21828	Autres Matériel de transport	408 579,00	102 145,00
	21831	Matériel informatique scolaire	35 736,00	8 934,00
	21838	Autre matériel informatique	414 815,00	103 703,00
	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	38 603,00	9 651,00
	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	435 243,00	108 811,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	1 604 057,00	401 014,00
23	2313	Constructions	10 341 509,00	2 585 377,00
	2315	Installations matériel et outillage technique	5 519 967,00	1 379 992,00
	2318	Autres immobilisations corporelles	2 324 115,00	581 029,00
	238	Avances versées	262 053,00	65 513,00
27	275	Dépôts et cautionnements versés	49 050,00	12 262,00
	27633	Autres créances : départements	2 000 000,00	500 000,00
OPERATIONS	ARTICLES	INTITULES	BUDGETE 2023	CREDITS AUTORISES
23	Projet de ville			
	2031	Frais d'études	172 060,00	-
	2033	Frais d'insertion	5 000,00	-
	2315	Installations matériel et outillage technique	1 805 923,00	155 000,00
	2318	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	-
45	Réaménagement centre culturel et sportif Pompidou			
	2031	Frais d'études	2 168 095,00	542 022,00
	2033	Frais d'insertion	10 000,00	2 500,00
	2315	Installations matériel et outillage technique	30 000,00	7 500,00
79	Gymnase lycée intercommunal			
	2188	Autres immobilisations corporelles	14 160,00	-
	2031	Frais d'études	516 991,00	-
	2313	constructions	5 414 475,00	700 000,00

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231219-lmc1H11375H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2023
Date de Publication : 22/12/2023

Signé

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231219-lmc1H11375H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2023
Date de Publication : 22/12/2023